

Le mardi 21 mars 2017, SYNERGIE-OFFICIERS était convié par l'administration, représentée notamment par Monsieur Thibault SARTRE, Préfet S.G.A, Monsieur Philippe BUGEAUD, Directeur Adjoint de la PPPJ, et Monsieur Denis COLLAS, sous-Directeur en charge du Soutien à l'Investigation, à assister à un Comité de Pilotage sur les Batignolles.

SYNERGIE-OFFICIERS y était représenté par une délégation composée de David ALBERTO, Conseiller Technique, et Laurent LAMBERT, Capitaine de police en fonction à la Brigade des Stupéfiants de PARIS.

Etaient présentes les organisations syndicales qui n'avaient pas appelé au boycott, c'est-à-dire toutes sauf le SCSI.

L'objet de cette réunion était d'actualiser les informations relatives à l'état d'avancement du chantier des Batignolles.

**Le moins que l'on puisse dire à ce stade, c'est que les doutes voire les inquiétudes soulevés par ce projet n'auront pas été levés à l'issue de cette réunion, loin de là !**

**Alors qu'elle avait été de nombreuses fois alertée sur les raisons objectives de penser que ce déménagement allait être catastrophique, l'administration se voulait pourtant résolument optimiste, et ne variait ni dans ses intentions ni son calendrier.**

**Au final, la confrontation de notre point de vue - strict reflet de la synthèse de vos témoignages recueillis sur le terrain - et celui de l'administration débouchait sur une impasse.**

Pourtant, les raisons de s'inquiéter sont réelles, en témoigne l'état des lieux du chantier présenté par nos hôtes, et dont le résumé est le suivant :

## TRANSFÈREMENT

Face aux craintes précédemment exprimées, liées au sous-dimensionnement de l'offre faite par l'administration pour pallier la charge des transfèremments (dèfèremments, présentations à magistrats, conduites UMJ...), Monsieur SARTRE faisait évoluer sa proposition.

Alors que jusque-là était envisagé un renfort de 35 gardiens de la paix sorties d'écoles pour l'USA et deux cars mis à disposition ponctuelle par la DOPC pour opérer les transferts, sur la base de rotations pluriquotidiennes, l'administration nous indiquait avoir obtenu 20 gardiens de la paix supplémentaires issus de la 244<sup>ème</sup> promotion, qui seront donc affectés à l'USA en septembre 2017. En sus était envisagé l'obtention d'un troisième fourgon cellulaire, plus hypothétique cependant. Cela porte donc à 55 le nombre de fonctionnaires supplémentaires ayant vocation à être intégrés à l'USA.

En parallèle Monsieur BUGEAUD indiquait, concernant les UMJ, que le nouveau protocole prévoyant les visites de compatibilité à la garde à vue effectuées par les Unités Mobiles au sein même des services incluait désormais le 17<sup>ème</sup> arrondissement de PARIS, donc les Batignolles. Pour les cas plus « compliqués » nécessitant tout de même une conduite aux UMJ de l'Hôtel-Dieu, Monsieur BUGEAUD rappelait qu'une directive interne à la PP prévoyait qu'une garde par des effectifs de la DSPAP y soit au minimum maintenue jusqu'au 15 juin prochain.

**Pour SYNERGIE-OFFICIERS, il est essentiel que cette garde soit prolongée au-delà de cette date, car les cas seront nombreux, notamment pour la BSP, d'obligation de transfert de gardés à vue au sein du siège des UMJ afin qu'ils y subissent les examens complémentaires nécessaires à leur état.**

D'une manière plus globale, il était évoqué l'intérêt d'obtenir auprès de l'APHP une solution de proximité plus immédiate, pour pourvoir à la nécessité de certaines opérations aujourd'hui seulement assumées par les UMJ et la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu.

**SYNERGIE-OFFICIERS** est conscient des efforts fait par l'administration pour adapter son offre à la réalité que nous lui avons opposée.

Cependant, les défis pesant sur les équipes de transfèrements, qui vont devoir composer avec des moyens limités et une obligation de formation à un métier inconnu, engendrent de très sérieux doutes sur l'efficacité suffisante du dispositif face aux besoins énormes qui vont être générés par le report de l'arrivée de la Justice.

**Cette incertitude, ajoutée à toutes les contingences dépassant le périmètre de compétence de la PP (circulation, stationnement) font peser sur les Brigades un risque très réel de baisse drastique du nombre d'affaires traitées, voire même un risque de vices de forme pour toutes les procédures qui seront élaborées dans des conditions très difficiles.**

## RESTAURATION

L'ensemble des OS présentes ont pu constater que sur ce point, aucune évolution n'était intervenue depuis notre dernière rencontre avec l'administration, il y a trois semaines de cela.

La proposition consiste donc toujours en deux principaux sites, celui de la Mairie du 17<sup>ème</sup> arrondissement prévoyant 250 places (mais situé à plusieurs stations de métro du site des Batignolles) et celui de l'entreprise REXEL, située à une grosse dizaine de minutes de marche mais limitée pour le moment à 100 places.

La question de l'organisation de l'accès à ces sites n'était pas davantage aboutie : qui parmi les 1 700 fonctionnaires voués à occuper les Batignolles aura accès à un site ou un autre? Selon quelles modalités? Quelle sera la flexibilité prévue pour prendre en compte les contraintes intrinsèques au métier judiciaire?

**SYNERGIE-OFFICIERS s'alarme qu'à moins d'un mois des premiers déménagements cette solution ne soit toujours pas clairement réglée ! Il s'agit d'un manque flagrant de considération pour tous les personnels concernés... Imaginerait-on que les choses se passent de cette manière dans une structure privée ?**

## CIRCULATION

SYNERGIE-OFFICIERS alertait l'administration sur le risque que la Rue du Bastion, concernée par des travaux d'élargissement et de goudronnage pour la rendre carrossable, soit pendant de longues semaines voire des mois impraticable.

Ce qui serait de fait antinomique avec l'impératif de circulation sur cette voie notamment des camions de déménagement censés convoier une partie du mobilier des personnels concernés par le déménagement.

L'administration, par le truchement de Monsieur Gérard PARDINI, Administrateur civil chef du S.A.I, nous répondait que des arrêtés municipaux leur permettraient d'accéder sans problème aux lieux.

**Néanmoins ces difficultés, conjuguées avec les inévitables problèmes à venir sur le Boulevard Berthier, font clairement peser la menace d'un enkystement qui va très rapidement paralyser toute circulation aux abords du bâtiment Police.**

## STATIONNEMENT

L'administration réitérait les pistes qui avaient déjà été évoquées lors de nos précédentes rencontres, à savoir un parc de stationnement public pour les 2 roues, ouvert à tous les riverains, et une aire de stationnement mise à disposition de la PJ pour stationner là encore des 2 roues.

Aucune solution n'était envisagée pour le stationnement des véhicules.

Même si ces questions dépassent évidemment le périmètre de compétence de la PP, il ne peut être contesté que cette réalité, couplée au report de la livraison de la station Pont Cardinet de la ligne 14 du métro, pose de très gros problèmes !

**SYNERGIE-OFFICIERS** ne peut se contenter de la fatalité de cette situation.

Cela aura indéniablement un impact sur la disponibilité des agents, et altérera la qualité du service public qui pourra être rendu. Au-delà des policiers, techniciens et administratifs concernés, ce sont les citoyens qui vont payer le prix de cette gabegie !

**Plus largement, les soucis de circulation et de stationnement dans une zone qui concentrera autant de policiers aisément identifiables, en cette période où justement le fait d'être policier fait peser le risque d'être pris pour cible par la barbarie terroriste, notamment, ajoute de l'insécurité à la situation de nos collègues.**

**Au-delà du marasme qui les attend, les policiers vont donc être exposés, du fait des attermoissements de l'administration et de l'idéologie de la Mairie de PARIS, à un péril réel !**

## HORAIRES DE TRAVAIL

En parallèle du déménagement, Le Directeur de la Police Judiciaire avait engagé une concertation au sein des services sur l'opportunité de modifier les horaires de travail, notamment pour pallier les difficultés de ralliement du site.

**SYNERGIE-OFFICIERS** interrogeait Monsieur COLLAS sur l'état de ces concertations, et les éventuelles conclusions ayant pu en être tirées.

Il nous était répondu que de nombreux retours des services avaient été enregistrés, et qu'ils étaient disparates selon les endroits et les matières traitées.

Pour autant, il n'était pas envisagé par la Direction de la Police Judiciaire que des modifications horaires puissent être mises en œuvre corrélativement à l'emménagement au sein des Batignolles.

Cette décision était guidée selon Monsieur COLLAS par le souci de ne pas ajouter une modification à toutes celles que vont déjà subir les agents. Pour autant le projet n'est pas abandonné et sera probablement mis en œuvre d'ici quelques mois.

**A l'issue de cette présentation par l'administration de l'état d'avancement du déménagement aux Batignolles, SYNERGIE-OFFICIERS est plus que jamais convaincu que de nombreuses difficultés vont fatalement émailler la mise en œuvre de ce projet.**

**Parce qu'il est inenvisageable de valider docilement une situation dont on sait qu'elle va faire peser des contraintes opérationnelles et personnelles énormes sur les agents concernés, et simultanément abaisser le niveau de qualité du travail fourni par les services parmi les plus éminents de la Police Nationale, SYNERGIE-OFFICIERS appelle une nouvelle fois l'administration à accepter de repousser le déménagement afin de le synchroniser avec l'arrivée sur place de la Justice !**

**La garantie de réussite de cette greffe de la PPPJ au sein du Pôle Judiciaire des Batignolles n'est qu'à ce prix-là.**

# SYNERGIE OFFICIERS

Le Bureau National